



**CSE
SIÈGE
SNCF
RÉSEAU**

COMPTE-RENDU CSE 10 septembre 2025



Résonances / ZP NEN

- Préoccupations concernant les postes ouverts vs. les mobilités du personnel ;
- Soutien continu aux employés en difficulté ;
- Accélération des réaffectations internes.

Relocalisation CNOF vers campus Rimbaud

- **Raison** : locaux plus anciens, loyer élevé, meilleure gestion de crise ;
- Calendrier : 2025-2026 ;
- Entités impactées : CNOF, salle de crise NS ;
- Relocalisation du recrutement 162 Rue du Faubourg Saint-Martin avec plans de flex office ;
- Considérations de gestion des coûts et des risques.

Travail de nuit, transport et implications budgétaires

- Préoccupations concernant les horaires de nuit, les temps de trajet et le Pass Navigo ;
- Chiffres budgétaires révisés discutés (déficit AEP atténué par les réserves ; budget de 4,66 M€ HT vs projection initiale de 3,5 M€).

Enjeux clés :

- Dialogue centré sur l'humain, la sécurité et la gestion des restructurations ;
- Alignement avec la gestion de crise et la diffusion de l'information ;
- Aspects économiques centrés sur les révisions budgétaires, les relocalisations et la gestion des actifs ;
- Suivi continu et engagements pour des actions de suivi (par exemple, rapport empreinte humaine, vérifications post-relocalisation et intégration REX).

Déménagements et espaces

- Relocalisation de la direction du recrutement et d'autres entités ;
- Détails du site sis 162 Saint-Martin, optimisation de la surface, termes du bail et mises à jour de sécurité/DUERP.

Outils météo et exploitation réseau

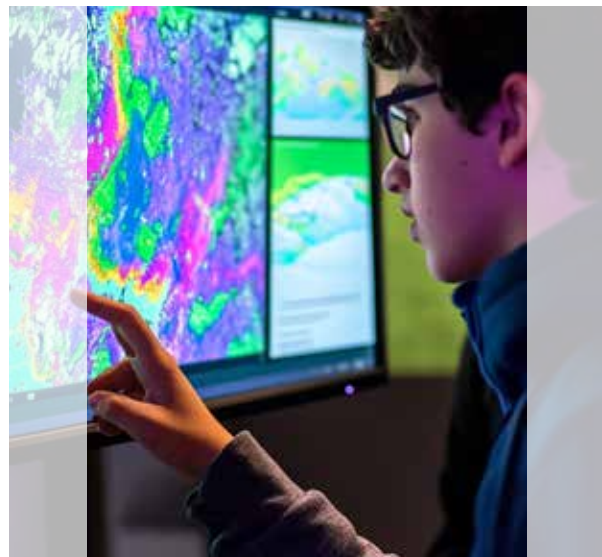
- Intégration des données météo dans la maintenance et la prise de décision ;
- Meilleure diffusion de l'information pour les voyageurs ;
- Coordination multi-opérateurs.

Nouvel Accord Handicap

- Accord Groupe SNCF 2025-2028 ;
- Taux de handicap à 5,41% (en dessous de l'objectif légal de 6%) ;
- Désignation d'un référent handicap pour le CSE Sièges : Annelise Hersent.

Centre de vacances Labergement-Sainte-Marie

- Décision de restituer à la SNCF avec les produits réinvestis via GPF pour une nouvelle structure ou des rénovations.



Déclarations liminaires et positions intersyndicales

- Les organisations syndicales UNSA-Ferroviaire, CFDT, CGT expriment des préoccupations sur la gouvernance, les politiques sociales, les horaires de travail et des questions nationales et internationales plus larges.



LINÉARITÉ DE
L'ANCIENNETÉ

UNE IDÉE



UNE AUGMENTATION
CHAQUE ANNÉE !



Chaque année compte !
Face aux paliers actuels des systèmes d'échelons pour les statutaires et de primes d'ancienneté pour les contractuels, l'UNSA propose d'ores et déjà un premier changement, une première brique d'un projet global de refonte du système salarial : abandonner les paliers d'ancienneté au profit d'une progression continue et linéaire.

Ce grand projet de refonte du système salarial de la SNCF pourrait bien redonner du sens à la fidélité et à l'engagement dans tout le groupe public ferroviaire.